

FICHE 1

Utiliser les cendres de bois au jardin

Qu'elles soient issues de votre cheminée ou qu'elles résultent de la destruction des végétaux après le nettoyage automnal du jardin, les cendres de bois pourront être recyclées. Une manière d'amender le sol bien naturelle et compatible avec le jardinage biologique.

Intérêts des cendres de bois :

Les cendres de bois sont très riches en sels minéraux, elles contiennent du calcium, de la potasse, de la silice, du magnésium et du phosphore. Elles sont une source de nourriture pour les plantes et ne peuvent pas leur nuire car leur assimilation est douce. Il n'y a pas de risque de surdosage pour les plantes et aucun risque de pollution des nappes phréatiques.

La potasse favorise le développement des fleurs et des fruits, on pourra donc l'épandre aux pieds des arbres fruitiers et des plantes de massif au printemps ou aux pieds des agrumes en automne pour soutenir la floraison et une bonne fructification. La cendre de bois est aussi très utile pour lutter contre les gastéropodes : il suffit de former un cordon de cendres autour des jeunes plantules pour les empêcher de les attaquer goulûment. Attention pour être efficace vous devrez renouveler l'opération après chaque pluie !

Comment procéder ? :

Il faut toujours attendre que la cendre ait bien refroidi pour ensuite la tamiser car les gros résidus ne pourraient pas se décomposer assez vite et ne pourront pas être assimilés.

L'épandage se fera directement aux pieds des arbres fruitiers, juste sous la couronne.

Pour les massifs, épandez la cendre en surface puis griffez légèrement pour la faire pénétrer dans le sol.

Si vous voulez conserver la cendre pour l'utiliser au printemps suivant, tamisez-la puis stockez-la rapidement dans des sacs étanches que vous mettrez à l'abri, en attendant de pouvoir les utiliser.

Attention, n'abusez pas des cendres aux pieds des plantes de terre de Bruyère car celles-ci contiennent majoritairement du calcium qui modifie le pH (potentiel Hydrogène) du sol, le rendant alcalin et donc très peu favorable à la culture de ces plantes qui risqueraient alors de développer une chlorose⁽¹⁾.

Règlementation française concernant le brûlage des déchets verts :

Une circulaire a été adressée aux préfets le 18 novembre 2011 rappelant les bases juridiques relatives à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts. Elle concerne à la fois les particuliers et les professionnels d'espaces verts qui sont tenus d'éliminer leurs déchets verts par broyage sur place, par apport en déchèterie ou par valorisation directe. Seul le préfet peut autoriser une dérogation à cette règle sur proposition de l'autorité sanitaire et après avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (Coderst).

La circulaire appelle par ailleurs à la promotion de la gestion domestiques des déchets verts (compostage, paillage), à la mise en place des systèmes de collecte, au développement du nombre de déchèteries, en cohérence avec les plans de prévention et de gestion des déchets, et à la responsabilité des citoyens quant aux méfaits environnementaux et sanitaires engendrés par la pratique des feux de jardins.

Quels types de cendres utiliser ?

N'utilisez que des cendres issues de la combustion de végétaux ou de bois non traité, non peint et non vernis, sinon vous risqueriez de contaminer votre jardin avec des substances toxiques que vous retrouveriez inmanquablement dans votre assiette lors de la consommation des fruits ou des légumes !

Attention aussi à ne jamais faire brûler de plastiques, dangereux pour l'environnement et pour l'atmosphère, ni de contreplaqué, bois composite ou panneaux OSB qui contiennent colles et résines chimiques en abondance.

Ceci dit, toutes les essences de bois saines, naturelles et exemptes de traitement constitueront un parfait combustible, de même que les résidus végétaux du jardin comme les restes de taille, les feuilles mortes, les herbes fauchées...

- (1) La **chlorose** des végétaux est une décoloration plus ou moins prononcée des feuilles, due à un manque de chlorophylle (qui permet la photosynthèse et qui donne aux feuilles leur couleur verte).

FICHE 2

La cendre de bois est-elle un engrais utile au jardin ?

La cendre fait partie des produits de récupération d'origine naturelle qui peut donc être utilisée en jardinage biologique, comme amendement, au même titre que le fumier ou le compost par exemple, mais attention, quelques précautions d'usage sont à respecter.

Quelle cendre de bois utiliser au jardin ? :

Si vous avez l'habitude d'allumer votre cheminée avec des cagettes, vous allez devoir tamiser la cendre pour enlever les agrafes que contiennent les cagettes. Vous évacuerez en même temps les gros morceaux de charbon de bois qui auraient pu rester sans s'être consumés.

Les cendres de cheminée, de poêle à bois, de barbecue et de feu de broussailles peuvent être récupérées dès lors que vous n'utilisez pour démarrer votre flambée, ni d'allume-feu chimique, ni de petit bois peint ou vernis, ni de chutes de contreplaqué ou de bois traité de quelque façon que ce soit. Ne récupérez pas non plus les résidus d'un poêle à charbon.

Attendez toujours que les cendres soient totalement froides et ramasser les dans un seau en fer.

Quels sont les apports fournis par la cendre de bois ? :

La cendre de bois est constituée de chaux pour 20 à 50 %, ce qui en fait un fertilisant riche en calcaire, c'est à dire en calcium. Elle contient entre 3 et 9 % de potassium, donc un engrais concentré, 14 % de silice, jusqu'à 4 % de magnésium, constituant majeur de la chlorophylle des végétaux, et moins de 2 % de phosphore.

Toutefois, il ne faut pas répandre trop de cendres de bois sur les sols au risque de déstabiliser leur équilibre chimique à cause d'un excès de potasse et de calcium.

Comment utiliser la cendre de bois au jardin ? :

La cendre de bois peut être ajoutée au compost lorsque certains déchets le rendent trop acide, ce qui peut arriver avec des apports importants d'agrumes ou de marc de café, ou si vous compostez les résidus de vos toilettes sèches contenant des copeaux de résineux.

Saupoudrer de la cendre de bois en petites quantités permettra de neutraliser l'acidité ainsi produite, mais n'abusez pas afin d'éviter les désordres tels que l'excès de potasse et l'asphyxie du compost par le colmatage de sa porosité. Le remplissage d'un composteur de 350 litres ne doit pas avoir reçu plus d'1kg de cendre de bois, c'est à dire une trentaine de poignée.

L'apport de cendre sur la terre du jardin se fait en automne ou au printemps lorsque la terre commence à se réchauffer.

Si vous ajoutez de la cendre à votre compost, vous devrez limiter les épandages de cendre au jardin, toujours pour ne pas saturer le sol en calcium et en potasse et le déséquilibrer (50g/m²/an).

Si votre compost ne nécessite pas d'ajout de cendres de bois, préférez la répandre directement sur la terre à raison de 80 à 100g/m²/an, pas plus. Griffez la terre immédiatement après le saupoudrage pour enterrer la cendre et éviter qu'elle ne forme un colmatage surtout sur les terres argileuses.

Sur quelles parties du jardin répandre la cendre de bois ?:

La cendre de bois favorise la floraison et la fructification : que ce soit les pelouses, les rosiers, les arbustes à fleurs, le verger ou le potager, toutes les parties du jardin peuvent recevoir de la cendre de bois si nécessaire, en petite quantité, sauf les plantes de terre de bruyère. Les plantes sensibles à l'excès de calcaire comme les plantes de terre de bruyère (rhododendron, camélia, azalée, bruyère...) qui aiment l'acidité, ne doivent pas recevoir, sur leur sol, de cendres de bois sinon la chlorose risque d'apparaître du fait de la chaux basique ainsi ajoutée.

En revanche, le fraisier a besoin de potassium pour faire beaucoup de fleurs et donc de fruits. Vous pouvez donc apporter de la cendre juste avant d'enfouir le compost. Ensuite, durant la pleine saison, vous pourrez faire un arrosage des plantes à petits fruits, des massifs de fleurs et des rosiers, tous les quinze jours, d'un mélange d'une poignée de cendre dans un arrosoir de 10 litres. Si vous avez le temps, laissez macérer une journée pour extraire la potasse, et filtrez avant d'arroser.

Faites aussi de la cendre de bois une barrière contre toute la gamme de gastéropodes qui veulent venir croquer vos jeunes plants de cucurbitacées au printemps : cela marche tant que la cendre reste sèche !